



SAISON CULTURELLE

Celtomania : Les Passagers du Gawenn

P. 10



Dossier

Une laiterie avant l'École du Gaz

P. 6



Dossier

L'Asea :
le plaisir de l'entraide

P. 7



Dossier

Le Bois des Bonnes Dames,
berceau des origines
de la commune ?

P. 8

Édito

Hervé Bonnet

Adjoint délégué aux affaires scolaires



Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Le mardi 1^{er} septembre, plus de 900 jeunes stéphanois ont repris le chemin des écoles de la commune. Cette rentrée scolaire est inédite à bien des titres.

En premier lieu, le contexte lié à la Covid-19 nécessite le respect du protocole sanitaire édité par le Ministère de l'Éducation Nationale. Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes présents dans l'enceinte de l'école. Les flux mis en place limitent le brassage des groupes classes, dès l'accueil périscolaire, pendant les récréations ou lors de la pause méridienne. L'entretien a été renforcé avec un protocole de nettoyage spécifique.

Inédit également du fait de l'ouverture de 3 nouvelles classes simultanément : 2 sur le site de la Guerche et 1 à l'école Sainte Marie. Ainsi, 206 élèves sont répartis en 8 classes à l'école maternelle et les 15 classes élémentaires regroupent 384 enfants. L'école privée comptabilise 311 élèves dans ses 12 classes établies sur deux sites. Pour accueillir dans les meilleures conditions les professeurs des écoles et leurs élèves, des travaux ont été mis en œuvre tout l'été. La collectivité a souhaité également renforcer les équipes pour cette rentrée. De nouveaux agents ont été recrutés : 2 ATSEM, des surveillants de cantine et des animateurs supplémentaires pour la pause méridienne ainsi qu'un nouvel agent d'entretien. En partenariat avec la Région et la Communauté de communes, un nouveau circuit de ramassage scolaire a été mis en place, portant à 7 le nombre de cars circulant sur la commune.

Conformément au programme du groupe majoritaire « Vivre Saint-Etienne », les élus municipaux s'engagent dans un projet d'envergure : la réalisation d'un nouveau groupe scolaire. De mai à septembre, des ateliers de concertation ont été organisés. Enseignants, personnel éducatif, animateurs, agents d'entretien ou de restauration, parents ont été invités à définir leurs attentes et besoins. Situé dans le quartier de la Chênaie, ce nouveau bâtiment comprendra un espace d'enseignement de 10 à 13 classes, d'accueil périscolaire et de restauration. Il permettra d'équilibrer la répartition des effectifs grâce à l'inscription des enfants dans des écoles de proximité. Le conseil municipal du 3 septembre dernier a approuvé à l'unanimité ce projet et lancé les opérations pour le choix de l'architecte. Une large concertation avec l'ensemble des parties prenantes et des riverains sera menée dans une perspective d'ouverture en septembre 2023.

Je vous souhaite une bonne année scolaire à toutes et tous, élèves, collégiens, lycéens, étudiants, équipes éducatives et parents.

Sommaire

3	Au quotidien	7	L'Asea : le plaisir de l'entraide
5	Expression des élus	8	Le Bois des Bonnes Dames
5	État civil		
5	À votre service		
6	Dossier Un laiterie avant l'École du Gaz	10	À vos agendas
		12	L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Remy NICOLEAU, Maire - Rédaction : service Communication-Culture - Conception et réalisation : service Communication-Culture
 • Impression : OFFSET 5 - Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage : 3 600 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Travaux d'aménagement et d'accessibilité vers le centre-bourg

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace public et de l'accessibilité vers le centre-bourg, la Municipalité a organisé une présentation de cette requalification urbaine en présence du bureau d'étude, des élus et des riverains avant le démarrage des travaux.

Les travaux concernant la partie sud de cet aménagement (présentés dans l'Actu de l'Été 2020) ont débuté au cours du mois de septembre.

La partie nord de ce projet inclura la rue Chauvin de la Musse, la rue des Hamonts et la rue Amaury d'Acigné.



Projet d'aménagement de l'intersection de la rue Amaury d'Acigné et de la rue des Hamonts

Si les sens de circulation vont être maintenus, les voies seront réaménagées de manière à permettre une meilleure cohabitation entre les différents usagers. Elles vont être redéfinies en zone de rencontre où la largeur de la chaussée sera réduite, offrant ainsi plus d'espace aux piétons. Des écluses de stationnement seront installées rue Chauvin de la Musse avec un sens de priorité, permettant ainsi de modérer la vitesse des véhicules.

Des espaces verts vont également être intégrés à ce nouvel aménagement. L'arbre situé à l'angle de la rue Amaury d'Acigné et de la rue des Hamonts sera conservé et agrémenté d'espaces verts ombragés ainsi que d'un habitat végétal adossé au mur.

Le giratoire situé à l'intersection des rues Amaury d'Acigné et Chauvin de la Musse va être supprimé et remplacé par une priorité à droite. Des places de stationnement seront créées au niveau de l'intersection et un revêtement spécifique sera appliqué sur le sol, invitant les usagers à plus de vigilance, notamment au niveau de la priorité à droite.

Une piste cyclable accompagnée d'une liaison piétonne sera créée pour sortir de la zone de rencontre. Les espaces verts autour du parking seront également retravaillés afin de simplifier les usages.

Les travaux pour cette partie nord devraient commencer à la fin du mois d'octobre et durer jusqu'au début de l'été 2021.

Brèves

Bien vivre ensemble : Chiens tenus en laisse

Conformément à l'article 450-6 du Règlement Sanitaire Départemental, mis en place par la préfecture de Loire-Atlantique :

« Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques sur les plages, dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que les halles et marchés.

[..]

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, dans les agglomérations, qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

Les propriétaires d'animaux devront veiller à ce que les trottoirs ne soient pas souillés par les déjections. »

Erratum : SDAL

Contrairement à ce qui a été écrit dans le dernier numéro de l'Actu, les voies suivantes considérées comme prioritaires, ne sont pas concernées par les extinctions nocturnes :

- Cours d'Armor
- Route de Savenay
- Boulevard Alexandre Goupil
- Rue du Temple
- Rue de Tivoli

Infos municipales

Rentrée scolaire dans les écoles stéphanoises

Mardi 1^{er} septembre, les 901 élèves des écoles stéphanoises ont fait leur rentrée.

L'école publique de la Guerche a accueilli 206 élèves en maternelle, et 384 élèves en élémentaire.



À l'école Sainte-Marie, 311 élèves ont retrouvé les bancs de l'école. Ils sont 136 en maternelle et 175 en élémentaire.

La Municipalité souhaite une belle année aux équipes enseignantes et à leurs élèves.

Nouveaux agents municipaux

Après 9 ans en tant que directrice du périscolaire maternelle à Malville, Élodie Dufourd a rejoint la collectivité en tant qu'ATSEM rattachée à la classe de Grande Section de Mme Aoustin, à l'école maternelle de la Guerche.



Émeline Templé a été recrutée au service Accueil État-Civil. Arrivée le 7 septembre dernier, cette Orvaltaise exerçait auparavant des missions similaires au sein de la mairie de Sainte Luce sur Loire.

Recrutement d'agents recenseurs

Le recensement de la population de Saint Étienne de Montluc aura lieu en 2021. Dans le cadre de ces opérations, la commune recrute des agents recenseurs (H/F) pour les mois de janvier et février 2021.

Mission principale :

Après une formation, sous le contrôle d'un coordonnateur communal, et selon les documents fournis par l'INSEE, les agents auront pour mission la collecte des informations nécessaires auprès des habitants de la commune.

Profil :

- Grande disponibilité (samedis et soirées)
- Capacités relationnelles et discrétion
- Sens de l'organisation, rigueur et sérieux
- Ouverture aux nouveaux moyens de communication
- Connaissance de la commune souhaitable

Postes à pourvoir en janvier 2021

Lettre de Motivation et CV à adresser à : Monsieur le Maire - Place de la Mairie 44360 Saint Étienne de Montluc mairie@st-etienne-montluc.net

Le Bal de Mandarine : nouveau report

Le contexte sanitaire ne permettant pas l'organisation d'événements dansants sur le territoire, le spectacle Le Bal de Mandarine est reporté au 7 février. Les billets retirés pour la séance du 26 avril seront valables pour cette nouvelle date.



Exposez vos talents : 6^e édition

À l'occasion de la 6^e édition d'Exposez vos talents, les artistes amateurs de la commune sont invités à exposer leurs œuvres, toutes disciplines artistiques confondues.

Participation réservée aux artistes amateurs, hors pratique associative, dans la limite des places disponibles.

Inscription obligatoire auprès du service Communication-Culture avant le 31 janvier.

Contact : service Communication-Culture 02 40 86 80 26 - culture@st-etienne-montluc.net

Infos communautaires

Bibliothèque : Lancement du prix Au Fil des pages

Ce prix littéraire adultes propose aux lecteurs de 16 ans et plus, une sélection de 6 romans récents et accessibles à tous. Le lancement du prix a eu lieu le 19 septembre dans toutes les bibliothèques du réseau. Pour participer, il faut être inscrit dans l'une des bibliothèques du territoire, lire les 6 romans, et voter avant le 19 juin 2021. Une soirée de clôture aura lieu le 25 juin 2021 à la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc.



Contact : Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc 02 40 86 97 35

Nouveaux sur la commune

Clémentine Chassain

Clémentine Chassain vous propose un moment de détente et de relaxation profond par une technique manuelle douce de pressions sur les zones des pieds, ceci permettant au corps de retrouver un apaisement nécessaire à son équilibre.



Les séances sont destinées aux personnes souhaitant se détendre, stimuler leurs ressources, favoriser l'autorégulation naturelle du corps et l'apaisement de son trouble.

Contact : Clémentine Chassain - Réflexologue 06 71 24 07 77 - chassain.reflexologue@gmail.com Facebook : @ReflexologieClémentine

Infos CCAS

Reprise des permanences en Mairie

Les permanences organisées par le CLIC et la Mission Locale Rurale du Sillon ont de nouveau lieu à la Mairie.

- **CLIC** : depuis le 16 septembre, les permanences ont lieu chaque mercredi, de 9h à 12h, à la Mairie. Pour tout complément d'information ou pour prendre rendez-vous, contactez le CLIC au 02 40 42 61 93.
- **Mission Locale** : Chaque mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h, la mission locale reçoit uniquement sur rendez-vous, et le jeudi, de 14h à 17h, sans rendez-vous. Pour plus de renseignements et prise de rendez-vous, contactez la Mission Locale Rurale du Sillon au 02 40 56 81 03

Mairie 02 40 86 80 26

Osons l'avenir pour Saint-Étienne-de-Montluc

VALEUR D'AMÉNITÉ DES ARBRES D'ORNEMENT

Le 25 juin dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité un texte sur la valeur d'aménité des arbres d'ornement. La valeur d'aménité est un euphémisme traduisant en vérité une marchandisation de l'arbre en fonction de sa variété, sa taille, son état de santé, sa situation et sa valeur esthétique.

Compte-tenu du rôle des arbres dans l'écosystème et la captation du carbone, du risque de discrimination entre les espèces et des difficultés à mettre en place des mesures dites compensatoires, nous aurions pu boudier ce texte.

Mais la commune étant régulièrement sollicitée sur des problèmes d'abattage, majoritairement après les faits, nous ne doutons pas de la volonté affichée de faire prendre conscience aux usagers de la valeur de l'arbre et avons choisi de considérer cette initiative comme un premier pas et non un droit à l'abattage.

Toutefois, ce type de dispositif appelé BEVA ne saurait être applicable sans un accompagnement de mesures que nous souhaitons voir adoptées. Ainsi, son applicabilité suppose a minima un inventaire préalable et une méthodologie de suivi.

En outre, une information circonstanciée est indispensable. On ne manquera pas d'y joindre le rappel des dispositions du PLUI sur le traitement environnemental et paysager des espaces non bâtis et abords de construction (art UA2.3), ni de rappeler qu'il existe sur la commune des espaces bocagers, des haies, protégés même si les arbres y sont hors nomenclature.

Vos commentaires / vos questions : elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

et nous retrouver : https://pour-saintetienne2020.fr/ facebook : @osonsavenir



État Civil

BIENVENUE À...



- 12 août Maïwenn TORTELLIER
- 14 août Yoan ELAIN
- 21 août Margaux CARABEAU

FÉLICITATIONS À...



- 18 sept Mary LESCOP et Antoine DUCHESNE

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



- 17 août Marcel LE Ménélec 89 ans
- 19 août Danielle CRÉPAUD 64 ans
- 21 août Marcel VIRION 90 ans
- 25 août Henriette SICARD 74 ans veuve HALBERT
- 29 août Yves LE CREN 83 ans
- 29 août Michelle REUNGOAT 83 ans épouse ACQUITTER

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 >> 02 40 86 80 26

Services Techniques >> 02 40 86 96 36

Bibliothèque Mardi et vendredi : 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30 Mercredi : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 >> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes >> 02 40 86 92 05

Multi-accueils >> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE) >> 02 40 65 98 78

Enseignement Ecole publique de la Guerche >> 02 40 86 86 56 (maternelle) >> 02 40 86 87 12 (élémentaire) Accueil périscolaire >> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie >> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités >> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI)

Déchetterie >> 02 28 25 96 00

Emploi local Espace emploi >> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

SOLHA Permanence 1 vendredi sur 2 >> 02 40 44 99 44

CLIC Permanence le mercredi >> 02 40 42 61 93

CAUE44 Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV) >> 02 40 56 81 03 Mission locale >> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire Mme Anne-France BRUNET >> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur Permanence 1 lundi par mois >> 02 40 86 80 26

Info Énergie Permanence mercredi 21 octobre >> 02 40 08 03 30

Infirmières Au cabinet médical, 5 bd de Verdun >> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers, 5 place Bretagne : Permanences non communiquées à ce jour

Numéros d'urgence Médecin de garde / 116 117 Urgence médicale / 15 Pharmacie de garde / 32 37 Pompiers / 18 Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs • Complexe sportif de la guerche • Pharmacie (Super U)

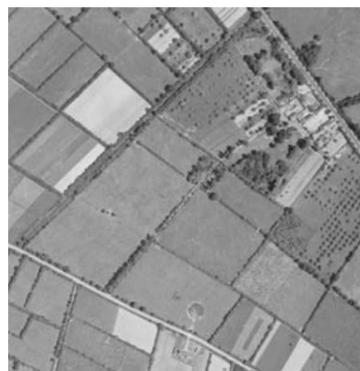
Une ville d'histoire

Une laiterie avant l'École du gaz

Les visites à l'École du Gaz, qui devait être découverte par le public en septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, ont dû être reportées en raison des mesures de prévention liées à la Covid-19. En attendant ce jour, il est intéressant d'apprendre que l'école est en fait implantée sur un ancien et vaste domaine qui s'appelaient Sainte-Anne et fut le siège d'une exploitation puis d'une laiterie importantes avant que les premiers coups de pioche ne soient donnés en 1966 pour permettre la construction de l'École Nationale des Métiers du Gaz de France inaugurée l'année suivante.

À l'origine, ce lieu faisait partie des Landes de Huau, sur les hauteurs du Sillon, constituées de 300 hectares de genêts et d'ajoncs, qui dépendaient de la seigneurie de la Juliennais. Elles appartenaient depuis le début du XVIII^e siècle aux comtes de la Bourdonnaye-Montluc. Un siècle plus tard, les landes de Huau furent morcelées et la partie où sera construite la future École du Gaz, acquise par le sieur Jacques Mazier, maître de la poste aux chevaux à Nantes, et qui possédait déjà, sur la route de Paris, une « ferme modèle ». Il fit de ce grand domaine une exploitation qu'on appela Sainte-Anne, du nom de l'épouse du maître de poste, mais les paysans avaient l'habitude de la nommer, tout simplement, la Maziérie.

La propriété comptait alors 80 hectares qu'il fallut en grande partie défricher. L'ensemble des constructions, en bordure de l'actuelle route de Vannes, comprenait 4 corps de bâtiments : à droite, une « folie », sorte de maison bourgeoise de plaisance, où habitaient les maîtres, et les



Vue aérienne de 1952

locaux du personnel, à gauche les granges et remises, au centre, un puits. Une longue avenue bordée de châtaigniers, fermée par une grande grille, rejoignait, au sud, la route qui conduit au bourg (l'allée restera d'ailleurs inchangée jusqu'à la création de l'École du Gaz en 1966). Jacques Mazier, sa veuve puis ses enfants firent fructifier le domaine qui, semble-t-il, avait acquis une belle notoriété car il était fréquenté par les riches propriétaires stéphanois montant les fameux demi-sang, très à la mode au milieu du XIX^e siècle, mais aussi par l'aristocratie nantaise.

Au regard des paysans traditionalistes, Jacques Mazier, aux côtés de René Plumard de Rieux, premier président du Syndicat des Marais de Saint-Étienne et Couëron en 1824, et du sieur Dezaunay, qui avait créé la propriété voisine du Thun (Le Thym), s'avéra précurseur en matière de défrichement des terres et d'amélioration de leur rendement agricole.

En 1877, Albert Le Masne de Brons était le nouveau châtelain du domaine. Ce Nantais, qui avait pris part au siège de Paris dans les rangs des gardes mobiles de la Loire-Inférieure, était lui aussi un précurseur dans son genre : il améliora l'exploitation en fumant les terres avec les gadoues de la ville (boues et immondices des rues qui étaient employées comme engrais), en les irriguant avec des éoliennes et en les peuplant de troupeaux sélectionnés.

Ayant développé peu de temps auparavant sur Nantes une activité fromagère, il installa ainsi dans les remises de l'ancien maître de poste une laiterie assez imposante, qu'on appela

Employés de la laiterie Sainte-Anne, début du XX^e

la Grande Laiterie de Sainte-Anne. Son lait pasteurisé était vendu dans de beaux pots de grès blanc, et il lança un fromage pasteurisé, le Curet. L'exploitation comptait également une porcherie importante dont les bêtes participaient aux concours régionaux. En 1900, le Comice Agricole de Carquefou, section apiculture, lui attribuait même un premier prix, médaille de vermeil, pour son rucher et ses irrigations. Dans les années 20, après 50 ans d'exploitation, il possédait 6 fromageries.

La laiterie Sainte-Anne fut bientôt vendue pour devenir la Société Industrielle Bretonne qui fabriquait des produits dénommés Si Bon... mais qui ne l'étaient apparemment pas tant que ça ! Puis elle fut reprise en 1935 par Armand Garsuault qui lui redonna un certain éclat en commercialisant des produits aux noms évocateurs, comme le Roi du Beurre et le camembert le Veau d'Or. Il l'exploita jusqu'au début des années 60 où il dut cesser l'activité en raison de soucis de gestion.



Sources : Revue Les Annales de Nantes et du Pays Nantais, de la Société Académique de Nantes et de la Loire-Atlantique (1971), ouvrage Histoire de Saint-Étienne de Montluc de l'abbé Paul Mercier

Une ville solidaire

L'Asea : le plaisir de l'entraide



Créée en 2005, l'Association Stéphanoise d'Écoute à nos Aînés (ASEA) accompagne ses adhérents dans leurs démarches de la vie courante et dans leurs loisirs. Elle a développé un service à l'initiative de la mairie qui, dès 1988, proposait chaque mois aux Stéphanois les plus âgés un transport de car gratuit les jours de foire. Le président de l'ASEA, Philippe Fréour, nous en dit davantage.

Quel est le rôle de l'ASEA ?

L'association est composée d'une quinzaine de bénévoles qui apportent aujourd'hui leur aide à 13 adhérents. Elle a pour but de les aider dans certaines tâches quotidiennes : les accompagner dans leurs courses à Super U (1 mardi sur 2), les déposer au marché (chaque vendredi), les conduire au théâtre et au cinéma, ou bien encore effectuer des visites à la maison de retraite.



Une partie de l'équipe des bénévoles

Quels sont ses objectifs ?

L'ASEA permet aux adhérents de ne pas devenir tributaires d'un proche ou d'un voisin. Elle est là aussi pour créer du lien social avec les adhérents grâce au partage de moments de convivialité. Par ailleurs, en dehors de ces services, elle assure la continuité du contact durant les périodes à risques que sont la canicule, les maladies, et tout récemment la Covid-19.



Quelques adhérents de l'Asea

Concrètement, en quoi consiste l'aide apportée ?

Pour le Super U par exemple, les adhérents sont conduits en minibus depuis leur domicile. Puis les bénévoles les accompagnent à l'intérieur pour commencer leurs courses, prêts à les assister au besoin dans le cas d'articles lourds ou pour rechercher certains produits... Une fois le chariot rempli, les bénévoles aident les aînés à déposer leurs articles à la caisse et à remplir leurs sacs. Ils les ramènent ensuite en minibus chez eux où ils leur déchargent les courses, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.



Chargement des minibus

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Tout le monde peut y prétendre, mais les principaux adhérents demeurent les personnes à domicile, privées de moyen de locomotion.

L'adhésion est gratuite. N'hésitez pas à nous solliciter pour des informations complémentaires.

Qu'en pensent les adhérents ?

Après avoir interrogé plusieurs adhérents lors de la sortie à Super U, tous s'accordent sur le côté positif qu'apporte l'ASEA dans leurs vies. Madame Bonraisin, bénéficiaire de l'ASEA depuis bientôt 10 ans, insiste ainsi sur le bienfait d'être libre quand on fait ses courses et de ne pas être tributaire de quelqu'un. Globalement, tous les aidés sont très satisfaits de l'association et remercient la disponibilité et la gentillesse des aidants.

Le président conclut : Les bénévoles de l'ASEA donnent un peu de leur temps, mais les adhérents leur rendent tellement par leur gentillesse, leur bienveillance et leurs sourires !

Contact : Philippe Fréour :
06 70 12 22 09 - philippefreour44360@gmail.com

Une ville d'histoire

Le Bois des Bonnes Dames, berceau des origines de la commune ?

C'est probablement aux Celtes, fixés dans le pays depuis plus de 2 000 ans, que la commune doit tout d'abord son nom de Montluc. L'interprétation de l'origine de ce toponyme donna d'ailleurs lieu, au siècle dernier, à une querelle d'érudits qui n'est toujours pas tranchée et dans laquelle le Bois des Bonnes Dames demeure l'enjeu de ces deux versions qui s'opposent.

Les appellations diverses de Saint Étienne de Montluc au fil du temps

Le territoire communal devrait donc son nom de Montluc aux Celtes de la tribu des Namnètes implantés entre le V^e et le III^e siècle avant Jésus-Christ, dont le centre et le port était Portus Namnetum qui deviendra Nantes. Par la suite, entre le VI^e et le IX^e siècle après Jésus-Christ, avec l'évangélisation progressive des campagnes aux alentours de Nantes, il prend le nom de Saint Étienne. Mais c'est seulement dans un parchemin de 1063 que la paroisse apparaît sous ce nom dans un legs où Quiriac, l'évêque de Nantes, mentionné « *seigneur de Saint Étienne* », accorde aux chanoines de sa cathédrale la moitié des dîmes qu'il reçoit de la paroisse. Et ce n'est finalement qu'après 1188 que Montluc est adjoint à Saint-Étienne.

Les origines du toponyme Montluc controversées

Deux interprétations du terme *Montluc* s'affrontent :

Pour Henri du Bois de la Patellière (1837-1918), maire de la commune entre 1871 et 1917 et très féru d'histoire locale, il viendrait de *Monte Lucis* qui, traduit du latin, signifie « le mont de la lumière » des buttes du Sillon de Bretagne auquel les hommes auraient été sensibles, soit par la luminosité naturelle du coteau, soit par les feux qu'on y allumait aux alentours du solstice d'été ou plus simplement pour guider la navigation en Loire ou communiquer avec les habitants du pays de Retz, au sud de la Loire.



Henri du Bois de la Patellière



Alcide Leroux

Pour Alcide Leroux (1846-1926), archéologue et écrivain nantais, ancien président de deux sociétés savantes, la Société Académique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure, puis la Société Archéologique de Nantes, tout porte à croire qu'il s'agirait plutôt de *Monte Luci* (ou *Mons Luci*), « le mont du bois sacré », désignant le lieu de

culte druidique des ancêtres et qu'il situe au nord-ouest du bourg actuel, juste au-dessus de la Coletterie, en un lieu nommé le Bois des Bonnes Dames¹, c'est-à-dire des fées. Et pour accréditer ses hypothèses, l'éminent archéologue n'hésite pas à s'y déplacer en 1916.

La thèse d'Alcide Leroux

Il adhère en fait à la version de son confrère Léon Maître (1840-1926), grand archiviste et historien du département, lui aussi ancien président de ces deux sociétés savantes nantaises, qui dans sa *Géographie de la Loire-Inférieure* (1902), précisait, quant aux origines de Saint Étienne de Montluc : « Bourg dominé par une éminence boisée [...] dont il a pris le nom de Mons Luci ou de Mont du Bois. ».



Léon Maître

Après avoir visité le site en compagnie d'Henri Rado de Saint-Guédas, propriétaire des lieux et futur maire de la commune, Alcide Leroux rédige un long rapport dans lequel il explique d'abord que les bois sacrés étaient légion, le culte des forêts, avec leur lumière mystérieuse et leur profondeur conduisant les ancêtres à les considérer comme des sanctuaires. D'autre part, le mot *Luc* désigne l'emplacement ou le voisinage d'un bois sacré.

Il décrit ainsi le Bois des Bonnes Dames, qui présente selon lui tous les caractères essentiels d'un ancien bois sacré : « Il est situé sur un promontoire, à une altitude d'environ 60 mètres, qui se détache du Sillon de Bretagne en s'avançant légèrement au sud et au bas duquel coule le petit Ruisseau des Coulées, et un peu au sud, en direction de la gare, il existe une source nommée Belle-Fontaine. Une légende rattachée à ce bois raconte même qu'autrefois, quand un cultivateur perdait une vache, de maladie ou d'accident, il en trouvait une autre à sa porte le lendemain matin grâce à l'intervention des Bonnes Dames.

Le bois est clos au nord par un talus très ancien en pierres

brutes et mal jointes. Le promontoire, dans sa partie méridionale, s'incline vers le bourg, offrant une vue sur la Loire, vers l'embouchure du fleuve. Juste à cet endroit, on remarque un grand quadrilatère carré, d'environ 15 mètres de côté, formé d'un talus dont trois côtés sont encore visibles, le quatrième ayant été détruit du fait de l'exploitation de la carrière ouverte au flan du coteau. On distingue un mur de pierres assez régulières monté sans mortier, de près d'1 mètre 30 d'épaisseur, d'à peine 1 mètre au-dessus du sol et 80 centimètres en-dessous. Ces pierres ne proviennent pas de la carrière mais d'un endroit, semble-t-il, assez éloigné. L'endroit ou plutôt l'édifice, qui s'appelle la Salle, aurait bien pu être une sorte de donjon élevé sur les ruines d'un oppidum² puis transformé en point d'observation et tour à signaux. On y a repéré des pièces de monnaie en bronze, un débris de vase en terre ressemblant au col d'une grande carafe, qui est peut-être le fragment d'une lampe très primitive [Selon l'abbé Mercier, dans le dernier quart du XIX^e siècle, les fossés étaient à peu près intacts sous les broussailles, et on y aurait encore trouvé, des témoignages de la civilisation des Namnètes avec des lances de fer, des poteries d'argile et des pièces de bronze]. À 30 mètres au nord, on a remarqué des pierres fortement calcinées, beaucoup de cendres et un outil en forme de pic, d'apparence très ancienne. Quant à l'origine du mot *salle*, qui vient du bas-latin *sala*, il se rapporte à une maison d'habitation de chef barbare, puis à une résidence de plaisance seigneuriale, et *sal*, en breton, désigne un manoir campagnard. Alors ne pourrait-on croire que nous sommes sur les ruines d'un manoir primitif construit par un chef franc ou autre, sur les ruines d'une enceinte fortifiée établie par les Gaulois et qu'il fut le siège de la seigneurie de Montluc ? ».



Tout au fond du Camping Municipal de la Coletterie, l'ancienne carrière adossée au Bois des Bonnes Dames, situé à gauche

Un ou deux Montluc ?

La pierre d'achoppement à cette thèse, justement, réside dans le fait que si le village de Montluc existe toujours, il se situe à 2 ou 3 km à l'est, là où siégeait la seigneurie de

Montluc, et non au Bois des Bonnes Dames... Or il ne pouvait y avoir deux centres religieux druidiques. Alcide Leroux a trouvé la parade : « L'actuel village de Montluc serait né d'un déplacement, au cours des âges, du centre féodal primitivement érigé dans le retranchement du bois sacré des Bonnes Dames, vers l'endroit qu'on lui connaît. ». Une version qui fut fortement contestée par Jean-Yves Boquien, l'auteur de l'ouvrage *L'aurore s'est levée sur Montluc*, arguant que « si vraiment la Salle et le bois des Bonnes Dames avaient joué un rôle de premier plan dans l'histoire locale, la renommée de ces hauts lieux ne se serait sans doute pas perdue dans la nuit des temps. », et privilégiant la première thèse, celle d'Henri du Bois de la Patellière...

La question de la véritable origine de Saint Étienne de Montluc demeure donc posée...



A Saint Étienne de Montluc, située non loin du bois, en bas du chemin de Belle-vue, adossée au camping municipal de la Coletterie, une voie porte le nom de Chemin des Bonnes Dames.

Notes :

¹ Ce terrain d'environ deux hectares dépendait de la vieille seigneurie du Chastelet-Cogau et avait été rattaché ensuite à celle de la Juliennais avant d'appartenir à la famille Rado de Saint-Guédas

² Village fortifié situé sur une hauteur

Pour en savoir plus :



Des ouvrages sont consultables à la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Histoire de Saint Étienne de Montluc, de l'abbé Paul Mercier (1950),
Saint-Étienne-de-Montluc au fil des siècles, de Marie-Christine Doceul (1987),
L'aurore s'est levée à Montluc, de Jean-Yves de la Patellière (1978),
La Salle et le Bois des Bonnes-Dames en Saint-Étienne-de-Montluc, notes d'Alcide Leroux (1916).

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.

DU 28 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE

Exposition Photos 9h à 19h, Galerie marchande Super U

La lumière, la couleur, l'eau, le mouvement et les escaliers sont les thèmes que les photographes du Photo Club de l'ALSEM ont travaillé en 2019-2020.

Venez découvrir leurs photos qui seront exposées dans la galerie marchande du Super U de Saint Étienne de Montluc du 28/09/2020 au 10/10/2020.



Gratuit

Edelin Didier
edelindi@orange.fr
06 30 54 40 04

SAMEDI 3 OCTOBRE

Portes ouvertes, job dating et stands partenaires 9h à 13h,

Venez découvrir les avantages à travailler dans le Groupe, leurs métiers et leurs savoir-faire.



Une réorientation ? Stands partenaires : repartez avec un projet professionnel clé en main.

Gratuit

Service RH Groupe Laure
02 40 85 70 73 - rh@ablo.fr - www.groupe-laure.fr

DU 10 AU 28 OCTOBRE

Festival Sillon Lisait - 4^e édition du 10 au 28 octobre, dans le réseau des médiathèques Estuaire et Sillon

Le réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon organise la 4^e édition du Festival Sillon Lisait, sur le thème *La tête dans les étoiles*. Retrouvez dans chaque commune des animations à destination du jeune public.



Animations sur tout le territoire de la CCES

Renseignements auprès des Médiathèques du réseau.
En raison du contexte sanitaire, certaines animations peuvent voir leur organisation modifiée ou être annulées.

Réseau des Médiathèques de la CCES
mediatheques.estuaire-sillon.fr

DU 12 AU 23 OCTOBRE

Les Chantiers de l'Égalité - Exposition de 10h à 12h et de 14h à 17h, Salle Justice de Paix, Mairie

Une exposition sur le thème du principe de l'Égalité, une valeur fondatrice au cœur du triptyque Liberté-Égalité-Fraternité, aura lieu durant 2 semaines. Elle vise à informer et sensibiliser le grand public au principe d'Égalité depuis son apparition et de la lutte contre les discriminations.



À partir de 10 ans - Entrée libre et gratuite
Exposition en partenariat avec les Archives Départementales de Loire-Atlantique

Mairie
02 40 86 80 26

MERCREDI 14 OCTOBRE

Atelier Marque-pages de 10h à 12h et de 14h à 17h, Salle des Loisirs

Dans le cadre du Festival Sillon Lisait, organisé par le réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc propose un atelier marque-pages sur le thème des Étoiles pour les enfants.



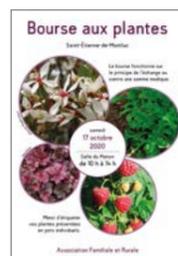
À partir de 5 ans - Animation gratuite, sans réservation
Renseignements auprès de la Bibliothèque.
En raison du contexte sanitaire, cette animation aura lieu à la Salle des Loisirs.

Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

SAMEDI 17 OCTOBRE

Bourse aux Plantes de 10h à 14h, Salle du Manoir

La Bourse aux Plantes annuelle, organisée par l'Association Familiale et Rurale se tiendra le 17 octobre de 10h à 14h à la salle du Manoir. Elle fonctionne sur le principe de l'échange. Nous vous attendons nombreux, débutants ou initiés, avec vos plantes et boutures : étiquetées et présentées en godets individuels.



Ouvert à tous - Entrée gratuite

Edelin M-Hélène
edelindi@orange.fr
06 77 74 97 75

JEUDI 22 OCTOBRE

Lodie Nocturne à 11h, Salle des Loisirs

Lodie conte un monde peuplé de lucioles, d'un pénible moustique, d'une chauve-souris, sous l'œil de la lune et des étoiles.



Spectacle organisé dans le cadre du Festival Sillon Lisait, organisé par le réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Spectacle jeune public 0 à 4 ans - Animation gratuite, sur réservation, dans la limite des places disponibles.
Renseignements auprès de la Bibliothèque.

En raison du contexte sanitaire, cette animation aura lieu à la Salle des Loisirs.

Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

VENREDI 23 OCTOBRE

Celtomania : Les Passagers du Gawenn à 20h30, Espace Montluc

Dans le cadre de la 31^e édition du Festival Celtomania, la commune de Saint Étienne de Montluc vous propose de découvrir en concert : Les Passagers du Gawenn.



Avec près de 10 ans d'existence, des centaines de concerts à travers la France, Les Passagers du Gawenn, basés aux portes de la Bretagne, présentent aujourd'hui des prestations marquées d'une forte signature musicale.

Le groupe distille une musique aux accents folk, inspirée tout aussi bien de l'intemporel répertoire traditionnel irlandais, que des puissantes envolées du folk anglais aux allures de Mumford and Sons.

Les deux opus à leur actif ont permis au groupe de déployer encore plus largement leurs influences en s'appropriant des morceaux traditionnels irlandais, québécois ou écossais, puisant dans la veine celtique avec dynamisme et énergie, tout en poursuivant l'écriture de ses propres morceaux

Concert Folk - Tout public

Tarif : Prévente* : 10€ - Sur Place : 12€ (10€ tarif réduit).
Billets à retirer auprès de la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc.

Billets disponibles sur francebillet.fr et chez ses distributeurs
*Le tarif prévente s'applique jusqu'au 16 octobre.

Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Rentrée Littéraire à 9h30,

Venez découvrir une sélection de romans présentée par une libraire de chez Coiffard. Qu'il s'agisse d'incontournables, de romans français ou étrangers, d'un premier roman,...

Vous trouverez forcément votre bonheur !

Animation gratuite, sans réservation, dans la limite des places disponibles.

En raison du contexte sanitaire, le lieu de cette manifestation n'est pas encore connu. Plus d'informations auprès de la Bibliothèque.

Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Festival Si On Jazz'ay à l'Espace Montluc,

Si On jazz'ay propose un nouvel événement cette année autour d'un patchwork des groupes du territoire Estuaire et Sillon et une soirée exceptionnelle. Avec la plus belle affiche qu'un festival de jazz de territoire ou international peut actuellement programmer en swing manouche : le ROSENBERG trio

À partir de 14h :

« Patchwork jazz » Rencontres et concerts avec les groupes jazz du territoire Estuaire et Sillon, groupes amateurs, associations de musique (Rythme au manoir et Boite à Musique).

Concerts, apéro, casse croûte de 17h à 20h avec le « collectif Estuaire » bœuf ouvert aux musiciens solistes, « charivari swing », chansons et mélodies Bohèmes pour se préparer à une soirée exceptionnelle.

À 21h : Rosenberg Trio

Le groupe phare manouche sur les scènes internationales depuis plus de 20 ans.

Stochelo Rosenberg cultive une technique rare, aux traits virtuoses jamais forcés, un sens mélodique raffiné et qui en fait une référence, non seulement pour les guitaristes, mais plus généralement pour les adeptes du jazz manouche dont il contribue à garder l'expression vivante

Renseignements et réservations à partir du 10 octobre auprès de l'association Le Verbe Figuré.

leverbfigure@orange.fr
www.jazz-festival-savenay.com

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de novembre : vendredi 25 septembre pour une distribution du 26 au 27 octobre
- Actu de décembre : vendredi 23 octobre pour une distribution du 24 au 25 novembre



Instantanés

